

L'état des lieux de l'intelligence économique en France, exploration par la méthode « color insight ». (Étude jusqu'à 2018)

The state of economic intelligence in France, exploration by the “color insight” method. (Study until 2018)

حالة الذكاء الاقتصادي في فرنسا، الاستكشاف باستخدام طريقة « color insight » دراسة حتى 2018

Mohand Amokrane BELKACEMI¹

laboratoire PERMANAN
Ecole des Hautes Etudes Commerciales- Algerie
Belkacemi.hec@hotmail.fr

Felana RABEKOLO

Université de Toulon (IAE)
CERGAM - France
felana.rabekolo@univ-tln.fr

Received: 07/04/2024

Accepted: 30/05/2024

Published: 11/06/2024

Résumé:

Face à la guerre économique et au contexte international actuel, l'intelligence économique représente l'outil adéquat pour survivre. Elle permet à divers acteurs –Etats, territoires et entreprises- de collecter les informations, de les exploiter pour agir, de se protéger face aux attaques internes et externes et de faire de l'influence afin d'orienter les décisions en leur faveur. Le premier rapport fait sur l'intelligence économique en France a eu lieu en 1994, il s'agit du rapport Martre (Martre, 1994) qui reste très réputé dans le domaine.

Un quart de siècle est déjà passé depuis la parution du rapport Martre. Ainsi, nous avons trouvé très utile d'étudier l'état des lieux ainsi que l'évolution de l'intelligence économique au niveau national en France par le biais d'une recherche sur le terrain et en faisant un croisement entre les données empiriques avec d'autres études pour appuyer nos résultats de recherche.

Mots clés : intelligence économique, synergie public-privé, politique publique d'intelligence économique.

Abstract:

In the face of economic war and the current international context, economic intelligence is the right tool to survive. It enables various actors – states, territories and companies – to collect information, and use them to act, to protect themselves against internal and external attacks and to make influence in order to direct any decisions in their favor.

The first report on economic intelligence in France took place in 1994, the Martre report (Martre, 1994), which remains highly regarded in this field.

A quarter of a century has passed since the publication of the Martre report. We found very useful to study the evolution of economic intelligence at the national level in France by conducting field research and cross-referencing the data collected with other studies to support our research results.

Key words: economic intelligence, public-private synergy, public policy of economic intelligence.

ملخص

¹ - Corresponding author: Mohand Amokrane BELKACEMI: belkacemi.hec@hotmail.fr

في مواجهة الحرب الاقتصادية والسياق الدولي الحالي، يمثل الذكاء الاقتصادي الأداة الصحيحة للنجاح. فهو يسمح لمختلف الجهات الفاعلة - الدول والأقاليم والشركات - بجمع المعلومات واستخدامها للعمل وحماية أنفسهم من الهجمات الداخلية والخارجية وممارسة النفوذ من أجل توجيه القرارات لصالحهم.

صدر أول تقرير عن الاستخبارات الاقتصادية في فرنسا في عام 1994، وكان تقرير مارتري (مارتري، 1994) الذي لا يزال يحظى بشهرة كبيرة في هذا المجال.

لقد مر ربع قرن بالفعل على نشر تقرير مارتري. وجدنا أنه من المفيد جدًا دراسة الوضع وكذلك تطور الذكاء الاقتصادي على المستوى الوطني في فرنسا من خلال إجراء بحث ميداني ومقارنة البيانات التي تم جمعها مع دراسات أخرى لدعم نتائج بحثنا. الكلمات المفتاحية: الذكاء الاقتصادي، التآزر بين القطاعين العام والخاص، سياسة الاستخبارات الاقتصادية العامة.

1. INTRODUCTION

L'intelligence économique est toujours d'actualité. Elle intéresse plusieurs sphères : économique, politique, scientifique, académique... Elle a évolué d'une manière différente d'un pays à un autre.

L'intelligence économique en France a attiré l'attention des hommes politiques depuis longtemps. Officiellement, le premier rapport qui a abordé explicitement la question de l'intelligence économique est le rapport Martre (Martre, 1994). Depuis, d'autres rapports ont vu le jour, des études, des travaux universitaires ont cerné la question.

Dans cet article, nous voulons montrer comment l'intelligence économique a évolué chronologiquement en France au niveau macro-économique. Cela se fera :

- D'abord, en analysant les principaux rapports en relation avec la gestion de l'information en France afin de faire ressortir les constats et les propositions sous-jacentes dressés à leur époque.
- En analysant la situation actuelle d'intelligence économique en France.

Tout cela afin de comprendre comment la pratique de l'intelligence économique a évolué au fil du temps au niveau national et de situer la France quant à quelques critères jugés indispensables à un dispositif national d'intelligence économique efficace (Belkacemi, 2018).

L'objet de cet article² est de répondre la question suivante : **Quel est l'état des lieux de la pratique de l'intelligence économique en France ?**

Pour répondre à cette question, nous suivrons le cheminement suivant :

- **Les rapports principaux traitant de la gestion de l'information ainsi que ceux en rapport avec l'intelligence économique en France.**

Dans cette section, nous synthétiserons des rapports en relation avec la gestion de l'information en France ainsi que ceux qui portent sur l'état de la pratique de l'intelligence économique en France.

² Cet article reprend les résultats de la recherche auxquels nous sommes arrivés dans le travail de thèse de doctorat (Belkacemi, 2018).

Nous établirons une comparaison de la pratique de l'intelligence économique en France avec les résultats conclus des rapports que nous exposerons.

- **Méthodologie de la recherche.**

Cette partie sera consacrée à l'explication de :

- La méthodologie suivie pour répondre à notre problématique et de la méthode de collecte d'informations ;
 - Du logiciel utilisé dans le traitement de l'information ;
 - De la méthode de construction de la grille de lecture.
- **Les résultats de la recherche obtenus**

Après la réalisation des entretiens et une fois la grille de lecture renseignée, nous exposerons les résultats de notre recherche ; nous les relaterons en suivant les conditions de base pour la réussite d'un dispositif national d'intelligence économique.

2. LES RAPPORTS PRINCIPAUX TRAITANT DE LA GESTION DE L'INFORMATION AINSI QUE CEUX EN RAPPORT AVEC L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE EN FRANCE.

L'intelligence économique date depuis un temps très ancien. Pour situer la France historiquement en matière d'intelligence économique, nous nous référerons à certains rapports y afférant.

Dans cette partie, nous évoquerons les rapports en relation avec l'intelligence économique les plus cités et connus dans la littérature française. En l'occurrence :

1. 1990 : Le rapport « information et compétitivité » (Mayer & Cossé , 1990)

Ce rapport est consacré à l'information et a montré son importance. Il souligne également l'évolution rapide dans le domaine technique, ce qui a engendré des différences entre les économies en ce qui concerne leurs compétitivités.

Ce rapport fait aussi le constat que la France néglige l'information professionnelle et se trouvant à l'écart comparativement à ses Etats concurrents en ce qui concerne les stratégies nationales relatives à ce domaine.

Ce rapport a été très utile sur le plan politique. En effet, il offrait un intérêt certain dans le cadre de la mise en œuvre du marché européen unique avec Edith Cresson, qui occupait le poste de ministre des affaires européennes pendant la période 1988-1990, puis le poste de Premier Ministre en 1991 (Hardy, octobre 2009-décembre 2010).

Le rapport Martre est né dans ce contexte et a joué le rôle de « *catalyseur de la prise de conscience, en France, des enjeux de l'intelligence économique* » (Larivet, 2001)

2. 1994 : clé de voûte l'intelligence économique en France : le rapport Martre

Le rapport Martre (Martre, 1994) représente officiellement la naissance de l'intelligence économique en France.

Un diagnostic a été établi sur l'intelligence économique française dans le rapport ; ce dernier a spécifié, en substance, les caractéristiques du système français et a montré les forces et faiblesses des acteurs du domaine à savoir : l'Etat, la banque, l'entreprise, les collectivités locales et le club Corée.

D'après le rapport en question, le système d'intelligence économique français est caractérisé ainsi :

- L'intelligence économique, qui est une pratique attachée à une culture de métier et à l'ingénierie de l'information demeure principalement orale ;
- La culture de la confidentialité est mal maîtrisée ;
- Le mot « veille » est privilégiée et l'expression « intelligence économique » s'utilise peu ;
- La France a tenté de copier mécaniquement surtout avec le Japon.

Il y a lieu de savoir qu'en France l'information :

- Est dispersée, n'est pas assez protégée, mais elle est émergente ;
- Est communiquée d'une manière peu opérationnelle, par conséquent l'Etat est bloqué dans un fonctionnement administratif ;
- Reste collectée à l'étranger et diffusée d'une manière éparpillée.

3. Le rapport Carayon intitulé « *intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale* » (Carayon, 2003).

Bernard Carayon a été chargé par le Premier Ministre français Jean-Pierre Raffarin, le 12 janvier 2002, d'établir un inventaire de la situation de l'intelligence économique et un programme pour sa reprise. Carayon a abouti à la rédaction de son fameux rapport « *intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale* » (Carayon, 2003). Concernant l'intelligence économique, le rapport en question expose une vision qui est stratégique et qui est en liaison directe avec la « chaîne de valeur » de Porter (Knauf, 2010). Le rapport en question a mis l'accent sur le rôle de l'Etat, des citoyens et des entreprises dans l'appui aux entreprises qui sont sujettes aux risques étrangers et exposées à la concurrence des acteurs étrangers.

Les principaux constats du présent rapport sont les suivants :

3.1 en ce qui concerne la compétitivité française

Carayon a tiré la conclusion que les domaines de l'innovation et de la recherche n'ont pas de vision stratégique. Il marque aussi la dispersion des efforts des organismes existants et les responsables politiques ne sont pas réellement impliqués envers la question.

3.2 en ce qui concerne la sécurité économique

La France connaît beaucoup de failles. Carayon signale que l'Etat n'anticipe pas les dangers que les entreprises subissent.

3.3 en ce qui concerne la politique française d'influence

Carayon souligne que l'influence de la France est en diminution dans le monde. Nous reprenons quelques raisons principales :

- Au sein des institutions internationales, les ressources humaines de la France sont mal gérées ;
- L'incompréhension de l'environnement international ;
- L'accroissement de l'anti-mondialisation.

3.4 en ce qui concerne la formation française en intelligence économique

Il est souligné dans le rapport que la formation à l'intelligence économique ne satisfait pas les attentes et préoccupations françaises. Pour Bernard Carayon, la formation en question est généraliste, assurée par des personnes du secteur public. Il note aussi la non existence de labellisation qui permet de répertorier les diplômes. Il a aussi fait le constat que la formation à l'intelligence économique est modeste dans les écoles de business et absente au sein des grandes écoles qui forment les fonctionnaires. S'agissant des responsables d'entreprise, Carayon trouve leur formation théorique et modeste.

3.5 en ce qui concerne les territoires et l'intelligence économique

Bernard Carayon a souligné l'aspect essentiel de l'intelligence économique des territoires ; en effet, cette dernière nécessite la définition des besoins des différents partenaires privés et publics en prenant en compte les services décentralisés de l'Etat, les chambres consulaires et les collectivités territoriales.

Carayon a remarqué que l'intelligence économique des territoires est pratiquée d'une manière inégale et parcellaire.

4. le rapport « pour un écosystème de la croissance » (Blanc & Louvot, 2004)

Christian Blanc était chargé d'établir un rapport contenant les mesures nécessaires pour faire émerger les pôles de compétitivité. Ce rapport est intitulé « pour un écosystème de la croissance » (Blanc & Louvot, 2004). Au vu du présent rapport, le 12 juillet 2005, l'Etat a créé 66 pôles de compétitivité. Ces derniers servent de passerelles entre les établissements d'études supérieures, les laboratoires de recherche et les entreprises.

5. Le rapport « A armes égales » (Carayon, 2006),

Le Premier Ministre français Dominique De Villepin a chargé Bernard Carayon de réaliser un rapport portant sur l'information que contiennent les entreprises et la manière d'appuyer la mise en place des normes, particulièrement techniques, dans les organisations internationales. Carayon trouve « intelligente » la communication du staff d'Allain Juillet, cependant rattacher le HRIE³ au SGDN⁴ constitue un point faible, car cela renvoie une mauvaise image aux autres organisations et administrations leur laissant croire que l'intelligence économique était réservée au domaine de la défense ; qui plus est, selon elles, les entreprises qui avaient un rapport avec le domaine de la défense uniquement avaient la possibilité de faire appel au HRIE.

3. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (Belkacemi, 2018) (Belkacemi, et al., 2019)⁵

Comme nous avons réalisé une étude qualitative, il est nécessaire de réaliser une grille de lecture dans le but de mieux comprendre les résultats de la recherche. Pour la construire, nous avons pris comme méthode de référence, la méthode de « color insight » (Futuribles, 2017) ; la méthode en question s'utilise en prospective.

Pour atteindre nos objectifs de la recherche, nous avons réalisé des interviews en utilisant l'outil des entretiens semi-directifs⁶ ; l'entretien semi-directif est l'outil le plus approprié pour la collecte

³ Haut responsable chargé de l'intelligence économique

⁴ Secrétariat Général de la Défense Nationale

⁵ Nous avons utilisé presque la même méthodologie de recherche avec (Belkacemi, et al., 2019). Uniquement la méthode de sélection des interviewés et l'échantillon interviewé différent.

⁶ Nous avons élaboré un guide d'entretien composé de 11 questions.

des données sur le terrain. Il offre l'avantage de la détermination des thèmes à traiter au préalable en plus de l'avantage de donner la liberté d'expression aux interviewés (Patton, 2001).

Nous nous sommes basés sur l'exploitation des *verbatim*s des interviewés avec qui nous avons mené des entretiens. Après, afin de mieux comprendre les résultats et avoir une vue globale explicative, nous avons trouvé utile de créer une grille de lecture représentée par un tableau où nous avons exposé les avis collectés en affectant pour chaque réponse une représentation graphique :

Tableau 1: représentation graphique pour les avis de chaque interviewé

Avis	Représenté par :
Positif	
Mélange d'avis positifs et d'avis négatifs	
Absence d'avis ou avis flou(s)	
négatifs	

Après la collecte des réponses, la grille de lecture a été remplie. Nous avons attribué pour chaque avis d'une personne interviewée une représentation graphique. In fine, nous avons obtenu une grille remplie qui donne une vue globale de l'intelligence économique en France.

1. la phase de la préparation de l'étude sur le terrain

D'abord, nous avons déterminé les informations à collecter pour répondre aux questions de recherche en inventoriant six volets repérés et estimés importants pour arriver à une dynamique efficace d'intelligence économique (Belkacemi, 2018).

Nous avons repéré les personnes capables de répondre à nos questions. Elles sont de différents profils : fondateurs de l'intelligence économique française, universitaires et praticiens. Nous avons sélectionné les interviewés selon leur réputation, cela veut dire qu'ils ont été choisis grâce à la recommandation d'une personne experte (Miles & Huberman, 1994). La généralisation empirique est permise grâce à la saturation (Pires, 1997).

2. La phase du déroulé de l'étude sur le terrain

Nos entretiens en été réalisés en langue française. Nous avons mis fin à nos interviews lorsque nous sommes arrivés à la saturation théorique. Au final, six interviews ont été effectuées.

Les personnes interviewées ont les profils suivants :

- deux personnes qui ont contribué à la conception du rapport Martre dont :
 - o un interviewé qui est actuellement haut fonctionnaire ;
 - o un interviewé qui est jusqu'à présent directeur d'une école d'intelligence économique très réputée.
- Un interviewé qui a travaillé auprès d'un grand dirigeant à l'intelligence économique en tant que responsable de la formation ;
- Une interviewée qui a été une grande responsable chargée de l'intelligence économique au sein du gouvernement français ;
- Une interviewée qui est secrétaire générale d'une association de lobbying française réputée.

- Un enseignant en intelligence économique qui s'est spécialisé en e-réputation.

Nous avons pu enregistrer cinq interviews ; une sixième a fait l'objet de prise de notes.

Dans le but de garder la confidentialité des personnes interviewées, nous avons évité de donner leurs noms.

Le tableau qui suit contient les personnes interviewées -auxquelles nous avons attribué des codes- ainsi que leurs profils :

Tableau 2: interviews réalisées

L'interviewé	Méthode de l'interview
<i>C.H</i>	Face à face
<i>A D-C</i>	Face à face
<i>B.B</i>	Face à face
<i>J-L L.</i>	Par téléphone
<i>C.R.</i>	Par <u>skype</u>
<i>C.A.</i>	Par <u>skype</u>

Source : adapté de (Belkacemi, 2018, p. 157).

3 Après l'étude de terrain

Un rapport a été rédigé pour chaque entretien.

- Pour l'interview sans enregistrement audio, nous avons développé les notes prises afin d'obtenir un rapport clair ;
- Quant aux entretiens enregistrés, ils ont été transcrits.

Après la transcription de toutes les interviews, nous avons utilisé le logiciel RQDA de traitement de données pour l'encodage des données.

Grâce au logiciel RQDA, nous avons traité les verbatims en leur attribuant les codes adéquats, ainsi le logiciel nous a permis de croiser les avis de tous les interviewés sur chaque thème car il permet de faire ressortir tous les avis sur un thème donné.

Dans le cas de cette étude, l'occurrence des mots n'a pas été étudiée car cela est inutile. L'analyse des verbatims s'est faite dans le cadre de leur contexte.

Une fois la grille de lecture construite, les résultats ont été analysés en utilisant les axes que nous avons définis au début. Nous les avons analysés par le biais d'une triangulation des données (données du terrain et autres recherches et études dans le domaine).

4. les volets de la recherche

Afin de mener notre recherche, nous avons déterminé des volets de recherche représentant les conditions de base pour bien pratiquer l'intelligence économique sur l'échelle nationale (Belkacemi, 2018) (Belkacemi, et al., 2019).

Ces conditions se résument en (Belkacemi, 2018) (Belkacemi, et al., 2019):

4.1 bien définir la politique publique

Historiquement parlant, une politique publique d'intelligence économique (PPIE) a vu le jour en France grâce au rapport Carayon « *intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale* » (Carayon, 2003) et le contexte international présenté.

Bernard Carayon souligne l'obligation de créer une politique publique d'intelligence économique, cette dernière doit relever bien de l'Etat et non pas uniquement des spécialistes.

4.2 adapter sa formation

En ce qui concerne la formation à l'intelligence économique, elle constitue le point central dont tout le système est en dépendance (Marcon & Moinet, 2007) parce qu'en plus des compétences nécessaires aux axes influences, sécurité économique ou veille, elle, seule, permet le développement d'une culture et plus loin une situation favorable à la création des stratégies-réseaux (Marcon & Moinet, 2008). Les rapports principaux de l'intelligence économique française ont réservé d'ailleurs d'importantes parties qui ont souligné le grand intérêt de la formation en intelligence économique (Martre, 1994) (Carayon, 2003).

4.3 Avoir une synergie public-privé

La synergie public-privé assure l'application des principes de la stratégie qui sont considérés comme fondamentaux (avoir une liberté dans l'action, concentrer les efforts et économiser les forces) (Moinet, 2011) ; grâce à ces derniers, est permise la mise en usage d'une sorte de renseignement appelée « glocal » (Harbulot, 1992).

4.4. produire les connaissances (universités, think-tanks,...)

Les think-tanks sont définis par Alain Juillet et Eric Delbecque comme des armes utilisées pour l'élaboration et l'imposition d'un ordre, des intérêts et d'une évolution. Elles configurent aussi les rapports de force et permettent de prendre l'avantage sur les acteurs de l'environnement (les individus, les entreprises, l'Etat...).(Semani, 2016)

Après examen de différents systèmes d'intelligence économique, nous avons constaté que les think-tanks ont un très grand rôle dans les systèmes d'intelligence économique-comme ceux du Royaume-Uni et des Etats-Unis.

Les universités et les centres de recherches sont aussi très importants et créent un grand nombre d'informations.

4.5. Sensibiliser et impliquer les entreprises

Comme l'entreprise est un acteur indispensable dans toutes les économies ouvertes, elle est le premier acteur à être engagé dans une approche d'intelligence économique. Elle se trouve au centre du dispositif. C'est la raison pour laquelle les entreprises doivent être fortement sensibilisées et impliquées à ce système.

La sensibilisation a été abordée par Carayon qui a émis la 38^{ème} proposition sur la continuation et l'augmentation de la sensibilisation des responsables d'entreprises (Carayon, 2003).

La sensibilisation peut se faire par les universités, les chambres de commerce, ...

4.6 avoir un système d'information national caractérisé par son efficacité

Comme l'information est essentielle pour la compétitivité, tous les acteurs (l'Etat, les collectivités locales et les entreprises) doivent avoir une pensée collective à son organisation pour y accéder, la traiter et notamment en créer une connaissance actionnable (Moinet, 2011).

Cela fait trente-quatre années que le rapport « information et compétitivité » (Mayer & Cossé, 1990) comptait déjà de nombreuses propositions afin de rendre meilleur en France l'existant en ce qui concerne l'information. Nous pouvons citer la proposition qui porte sur « *la gestion et l'amélioration de l'offre publique en information* ».

Le rapport Martre (Martre, 1994) a également traité de la question relative à l'information en mettant l'accent sur le rôle considérable de « *l'optimisation des flux d'informations entre le secteur privé ou le secteur public* », en effet il a fait ressortir les capacités de l'Etat et de l'administration publique dans la gestion de l'information (à partir de sa collecte jusqu'à sa diffusion). Il faut savoir que leurs capacités se complètent avec celles des entreprises et des collectivités locales. Ce rapport met aussi l'accent sur « *la conception des banques de données en fonction des besoins des utilisateurs* ».

5. LES RESULTATS DE LA RECHERCHE⁷

Dans cette partie, nous exposerons les principaux résultats de l'étude. Nous établirons aussi une grille de lecture qui nous permettra d'avoir une vision synthétique des résultats de notre recherche.

Après collecte des données, nous avons construit la grille suivante :

Tableau 3: grille de lecture de l'intelligence économique en France

	<i>Formation en intelligence économique</i>	<i>PPIE</i>	<i>Système d'information national</i>	<i>Think-tanks et centres de recherche</i>	<i>Sensibilisation et implication des entreprises</i>	<i>Influence et synergie public-privé</i>
<i>B.B.</i>						
<i>J-L-L</i>						
<i>A D-C</i>						
<i>C.R.</i>						
<i>C.A.</i>						
<i>C.H.</i>						

Source : adapté de (Belkacemi, 2018, p. 212)

Huit avis sont positifs, onze sont négatifs, huit sont mélangés entre les négatifs et les positifs et neuf avis ne sont pas clairs ou absence d'avis.

1. Concernant la formation dans le domaine de l'intelligence économique

Après plusieurs lectures⁸, nous avons constaté que former à l'intelligence économique est très important pour la propulsion de la culture d'intelligence économique et arriver à une meilleure formation des cadres dirigeants et des responsables publics dans le domaine l'intelligence économique. S'agissant des formations en l'intelligence économique, la France a fait beaucoup de progrès depuis l'avènement officiel de l'intelligence économique, en effet, les formations en la matière sont variées et se trouvent dans diverses régions en France.

⁷ Dans le cadre d'une posture épistémologique constructiviste.

⁸ (Martre, 1994) (Carayon, 2003)

L'expression intelligence économique et ses diverses spécificités, connues pour être une innovation française (Moinet, 2010) a rencontré un grand développement dans la sphère académique française. Pendant la période allant de 1992 à 2015, au moins 150 livres, manuels, rapports et ouvrages collectifs se réfèrent au niveau, de leur titre, à l'expression « intelligence économique », sans omettre les ouvrages traitant du domaine, mais sans introduire explicitement cette mention (Marcon, 2016).

C'est aux alentours de la fin des années 1990 qu'a débuté la recherche dans le domaine de l'intelligence économique, après que le rapport Martre a été vulgarisé. Depuis, il y a eu plusieurs thèses produites, elles sont arrivées à 88 thèses soutenues entre 2000 et 2015 avec une prépondérance de celle qui ont porté sur les sciences de l'information et de la communication et sciences de gestion. Quantitativement parlant, elles ont évolué différemment annuellement : leur nombre était petit au commencement (entre 2000 et 2003), vu la nouveauté du sujet au niveau scientifique et académique (2 à 3 thèses), ensuite le nombre croissait entre 9 à 15 thèses soutenues annuellement, pendant la période 2004-2008. Depuis 2008, leur nombre commence à baisser (Marcon, 2016).

Nous présenterons dans le tableau qui suit le nombre de thèses soutenues portant sur l'intelligence économique pendant la période 2000-2015 par filière universitaire :

Tableau 4: soutenance de thèses par filière universitaire en France pendant la période 2000-2015

	Droit	Sciences économiques	Sciences de gestion	Sciences information et communication	Divers	Sciences politiques	Total annuel
2000	1	2					3
2001			2			1	3
2002			1			1	2
2003		1		1			2
2004	1		5	5			11
2005		3	4		1		8
2006		1	4	8		2	15
2007	1	1	4	2	1	1	10
2008	1		2	7	1	1	12
2009		1		1	1	1	4
2010				1			1
2011			1	1			2
2012			2	1			3
2013			1	2			3
2014			2	1		1	4
2015			4	2			6
Total	4	9	32	32	4	7	88

Source : (Marcon, 2016) p.324.

2. Sensibiliser et impliquer les entreprises

Selon les personnes interviewées, en général les entreprises sont plus alertées au volet de la sécurité économique, dans un environnement ouvert et il faut savoir qu'avec l'accroissement des TICs et l'extension de l'espionnage, les entreprises sont averties par ces menaces et souffrent de nombreuses attaques extrinsèques (Moinet, 2015). Il faut savoir aussi, que des disparités existent

entre les entreprises en ce qui concerne la conscience vis-à-vis de l'exercice de l'intelligence économique, celles qui sont plus importantes sont plus sensibilisées que les autres.

Les CCI (les Chambres de Commerce et d'Industrie) ont un rôle considérable en matière de sensibilisation des entreprises, surtout les TPEs et les PME. Annuellement, les CCI sensibilisent aux alentours de 15000 entreprises (CCI France, 2017)

Sensibiliser à l'intelligence économique a été une préoccupation importante de la politique publique d'intelligence économique, la mobilisation compte de multiples acteurs ; mais, les entreprises sont davantage sensibilisées à la sécurité et pas à toutes les composantes de l'intelligence économique.

3. En ce qui concerne le système d'information national

Selon la majorité des personnes interviewées, le système national d'information français est très performant. Il contient de multiples organismes, ceux qui sont les plus répandus, d'après les informations collectées des interviews, sont France stratégie, le Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

En France, il existe une énorme production de l'information. Son système d'information est solide et renforce la diffusion des informations aux divers acteurs économiques. Cela s'avère un avantage pour bien pratiquer l'intelligence économique.

4. S'agissant des centres de recherche et des think-tanks

La France contient 46 think-tanks et il est bon de savoir que le nombre de think-tanks qui ont été créés à l'année 2000 est le même que celui du 20^{ème} siècle. Les think-tank qui naissent le plus sont les think-tanks thématiques : les think-tanks portant sur la politique culturelle, les droits de l'Homme, ... on peut comprendre que la France passe à une nouvelle étape de think-tanks dans le cas de confirmation de cette tendance (Urrutia, et al., 2016).

Pendant une conférence-débat de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques IRIS (IRIS, 2017), un obstacle rencontré par les think-tanks a été souligné, il s'agit de l'absence de facilités données par l'Etat afin qu'ils croissent. En effet, ils doivent avoir différentes lois et différents statuts fiscaux pour rendre leur travail facile et assurer la propulsion des idées de la France à l'étranger. Dans le compte rendu, on trouve le cas de l'Allemagne où une fondation peut détenir sa PME, néanmoins elle doit affecter à l'intérêt général une fraction de son capital financier ; il en est de même aux Etats-Unis, au sein de quelques Etats, précisément.

Parmi les failles signalées par le compte rendu, on peut citer entre autres l'absence d'interconnectivité entre les milieux de l'intellectuel et de la décision publique. Dans la culture française, la tendance est la vie en silo, c'est-à-dire chacun des deux acteurs –le haut décideur d'Etat et le chercheur- travaille dans son coin sans coopérer entre eux de manière à ce que le haut décideur d'Etat intègre les cercles de réflexion et l'intellectuel contribue à la décision politique et publique.

5. Avoir une synergie public-privé

La France se trouve dans une zone à grande influence (l'Union Européenne). Elle doit garantir la synergie public-privé et assurer son influence. Après nos entretiens, nous avons constaté que l'influence de la France a beaucoup diminué sur l'échelle européenne ces dernières années. D'après un rapport parlementaire (Magazine Le Point, 2016), la France est en retard dans l'Union

Européenne, concernant le domaine de l'influence, pour preuves, les députés allemands exercent 2,48 mandats en moyenne, les députés britanniques avant le Brexit 2,23 mandats. Or, les députés français n'exercent que 1,76 mandats.

La loi Sapin II portant sur *la Transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique*, est très controversée. Elle oblige l'ensemble des groupes d'intérêts à faire une inscription dans un registre pour avoir la possibilité de contacter les parlementaires, les ministres, le président de la république contre l'opinion du gouvernement, ... ceux qui s'inscrivent ont l'obligation d'exposer un bilan pour la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique, leurs dépenses, l'origine de leurs financements chaque 6 mois. Selon cette loi, il faut tout déclarer et l'ensemble des représentants d'intérêt peuvent avoir un contrôle sur pièces et sur place, dans le cas contraire ils pourraient être sanctionnés de 50000 euros (République française, 2016).

Le lobbying a une mauvaise image au niveau institutionnel, la preuve est que cette loi qui encadre le lobbying est assimilée à une loi qui lutte contre la corruption. Le lobbying est face à un ensemble de lois qui conduisent souvent à ce qui est appelé la paralysie bureaucratique.

La présente loi constitue un obstacle aux échanges entre les autorités publiques et les entreprises. Cela est une entrave à la synergie public-privé sous l'angle d'analyse de l'intelligence économique.

6. En ce qui concerne la politique publique d'intelligence économique française

S'agissant de la PPIE, les interviewés ont majoritairement donné des avis négatifs sur la PPIE française. Après l'analyse des objectifs des différents dispositifs installés en France, nous constatons que l'Etat s'est désengagé.

L'évolution de la PPIE peut être expliquée comme suit :

- Premièrement, le rapport Martre a introduit officiellement l'intelligence économique au niveau français et a émis quelques propositions pour assurer une bonne application de l'intelligence économique.
- Ensuite, en 1995 (Marcon , 2014) : le comité pour la compétitivité et la sécurité économique a été créé, mais il n'a pas abouti.
- Après, vu que l'Etat s'est désengagé et vu l'absence de concertation entre les entreprises et l'Etat, Carayon (Carayon, 2003) a formulé 38 propositions et a fait appel au renouvellement d'une vaste PPIE.
- Suite aux propositions du rapport Carayon (Carayon, 2003), le poste de Haut Responsable chargé de l'Intelligence Economique a été créé (Marcon , 2014), il est rattaché au Secrétariat Général de la Défense Nationale (Jacques Chirac, 2003), néanmoins, le deuxième rapport Carayon (Carayon, 2006) trouvait inapproprié le fait de rattacher le poste de Haut Responsable à l'Intelligence Economique auprès du secrétariat Général de la Défense Nationale.
- Par la suite, en septembre 2009 il y a eu la création du poste de responsabilité de Délégué Interministériel à l'Intelligence Economique rattaché au Ministre de l'économie (Marcon , 2014).
- En 2013, le Délégué Interministériel à l'Intelligence Economique a été directement rattaché au Premier Ministre (Marcon, 2014).
- En octobre 2015, la cellule nationale chargée de l'Intelligence Economique D2IE est transformée en Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Economique SISSE avec comme responsable un commissaire ; cette nouvelle structure est liée à la Direction

Générale des Entreprises du Ministère de l'économie. Ses missions ont diminué et tournent uniquement autour de la veille et de la sécurité (Revel, 2016) ; cela dénote la régression de l'intelligence économique au niveau de l'Etat français⁹.

6. CONCLUSION

Dans le but de diffuser l'intelligence économique en France, différents rapports ont été élaborés. Dans le présent article, nous avons cité surtout celui de « *l'information et compétitivité* » (Mayer & Cossé, 1990), le rapport Martre (Martre, 1994), et le rapport Carayon « *intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale* » (Carayon, 2003). Ces derniers ont établi des états des lieux de l'intelligence économique au niveau national, ils ont été rédigés à des dates différentes - respectivement en 1990, 1994 et 2003- et ont été sanctionnés par la formulation de recommandations destinées à propulser la pratique dans le domaine.

Nous avons consulté différents profils de personnes. C'est cette diversité qui nous a amenés à esquisser l'image de la pratique de l'intelligence économique au niveau français. En réalisant des interviews et en nous appuyant sur d'autres études, nous arrivons à tirer l'enseignement que la pratique de l'intelligence économique au niveau national n'a pas respecté totalement la vision de l'intelligence économique française.

Concernant la sensibilisation et la formation en intelligence économique, la France a réalisé un grand développement grâce au travail des académiciens et chercheurs français.

Malgré les propositions figurant dans les rapports relatifs à l'intelligence économiques mentionnés dans cet article, quelques failles demeurent toujours :

- La bureaucratie entrave toujours l'intelligence économique française, cet obstacle a été transcrit depuis le rapport Martre ;
- La synergie public-privé s'est détériorée, bien que représentant une force de la France pendant la période de l'élaboration du rapport martre ;
- L'intelligence économique demeure toujours restreinte à la sécurité et à la veille, (même constat que celui fait par le rapport Martre) ;
- L'influence de la France s'affaiblit de plus en plus, phénomène de stagnation qui remonte historiquement, au terme de nos investigations, à l'avènement du fameux rapport Carayon « *intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale* ».

Bibliographie :

- BELKACEMI, M. A. (2018). *L'intelligence économique en Algérie: de l'inspiration du dispositif national français aux prémisses de sa mise en oeuvre dans le contexte économique algérien. Généalogie, analyse de la situation actuelle et prospective (Thèse de Doctorat). Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Alger.*
- BELKACEMI, M. A., Moinet, N., & Salaouatchi, H. S. (2019). *L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE EN ALGERIE : BILAN ET ANALYSES APRES 13 ANS D'EXISTENCE OFFICIELLE. La Revue Des Sciences Commerciales, 18(1), 6-19.* <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/92899>
- CARAYON, B. (2003). *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale. Paris: Documentation française.*
- CARAYON, B. (2006). *A armes égales, Rapport au Premier Ministre. Paris: Documentation française.*

⁹ C'est ce que nous avons constaté pendant le séminaire *quelle stratégie d'intelligence économique pour la France ?*, qui était tenu par l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale de Paris le 20 février 2017 à Paris.

- CCI, F. (2017). *Inciter les Pme à s'approprier l'outil Intelligence économique, Les CCI relèvent le défi*, (10 عدد). France: CCI France.
- Chirac, J. (2003). *Décret n°2003-1230 du 22 décembre 2003 instituant un haut responsable chargé de l'intelligence économique*. France: République française.
- Harbulot, C. (1992). *La machine de guerre économique*. Paris: Economica.
- Hardy, M. (2010). *Le concept français d'intelligence économique : histoires et tendances. Intelligence économique nationale : Etude comparative sur les pratiques en France et en Chine*. Shanghai: DI I BAN.
- IRIS, I. (2017). *Conférence-débat sur : Les think-tanks plus nécessaires que jamais ?*. Conférence-débat sur : *Les think-tanks plus nécessaires que jamais ?*, Paris.
- Knauf, A. (2010). *Les dispositifs d'intelligence économique Compétences et fonctions utiles à leur pi*. Paris: Harmattan.
- Larivet, S. (2001). *Intelligence économique : acception française et multidimensionnalité*. Quebec: Université Laval.
- Magazine, L. point. (2016). *UE : l'influence de la France affaiblie selon un rapport*. France: Magazine Le point.
- Marcon, C. (2016). *La recherche française en intelligence économique*. في *Intelligence économique, s'informer, se protéger, influencer*. Montreuil: Pearson.
- Marcon, C. (2014). *la recherche française en intelligence économique Bilan et perspectives*. Paris: Harmattan.
- Marcon, C., & Moinet, N. (2007). *L'intelligence économique*. PARIS: DUNOD.
- MARCON, C., & MOINET, N. (2008). *Enseigner la stratégie réseaux. Benchmark européen de pratiques en intelligence économique*. Paris: HARMATTAN.
- MARTRE, H. (1994). *Intelligence économique et stratégie des entreprises*. Paris: La documentation française.
- Mayer, R., & Cossé, P. (1990). *Information et compétitivité*. Paris: La documentation française.
- Mayer, R., & Cossé, P. (1990). *Rapport du groupe « Information et compétitivité*. Paris: La documentation française.
- Miles, M., & Huberman, A. (1994). *Analyse des données qualitative (2 ème)*. Quebec: Boeck.
- Moinet, N. (2010). *petite histoire de l'intelligence économique: une innovation "à la française"*. Paris: Harmattan.
- MOINET, N. (2011). *Intelligence économiques mythes et réalités*. Paris: CNRS éditions.
- Patton, M. (2001). *Qualitative research & evaluation methods*. LOS ANGELES: SAGE.
- Pires, A. (1997). *Echantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. La recherche qualitative , Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal: Le Groupe.
- République, F. (2016). *la loi n° 2016-1691 eu 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique*. FRANCE: Journal officiel de la république française.
- Revel, C. (2016). *La politique publique d'IE*. في *Intelligence économique : s'informer, se protéger, influencer*. Montreuil: Pearson.
- Semani, A. (2016). *Les think-tanks, Réseroires d'idées et sources d'influence*. Alger: El Borhane.
- Urrutia, O., Mered, M., & Denoual, R. (2016). *Urrutia, O. et al., 2016. La France des Think Tanks 2016*. Paris: Observatoire européen des think-tanls.
- Blanc, c, & Louvot, M. (2004). *Pour un écosystème de la croissance*. Paris: Assemblée Nationale.
- Futuribles, I. . *Color Insight détective d'intelligence collective*. من 31 يناير، 2017، <http://www.colorinsight.fr/>